



PARENTS/ADOLESCENTS : REPRISE DE RELATION EN MEDIATION FAMILIALE

Les enfants et les adolescents sont confrontés de plain-pied à la séparation de leurs parents et peuvent s'ensuire des réactions en corrélation avec leur âge, leur construction identitaire et psycho-affective. Par ailleurs, 43% des enfants perdent le contact avec un de leurs deux parents dans les deux à cinq ans qui suivent la séparation parentale.

Au travers de notre expérience de médiatrices familiales nous avons pu repérer que les réactions de l'adolescent sont souvent « sans nuances » et, lorsque le conflit des parents perdure, peut se produire une rupture de relation avec le parent dont il ne partage pas le quotidien. La Loi de 2007, modifiée en 2016 et relative à la Protection de l'Enfance confirme que l'enfant est sujet de Droit et indique dans l'article 388-1 du Code Civil, au nom de l'intérêt supérieur du mineur que " dans toute procédure le concernant, l'enfant capable de discernement peut être entendu", se pose alors la question de sa place dans le processus de médiation familiale.

L'accompagnement par la médiation familiale peut alors resserrer une coparentalité et, dans un temps parallèle, accompagner l'adolescent et son parent pour permettre l'expression des besoins et favoriser la remise en relation.

L'adaptation du processus de médiation familiale à ce contexte spécifique nécessite un approfondissement des connaissances et le développement d'aptitudes professionnelles spécifiques. Cette session de formation continuera une connaissance de différents modèles d'intervention de cette approche afin que chaque participant puisse construire sa propre manière d'intervenir tout en intégrant le cadre et les techniques spécifiques à ce contexte de la médiation familiale.

Objectifs

Cette session de formation vise à :

- Rappeler les connaissances psychologiques et notamment la construction identitaire des enfants/des adolescents et la théorie de l'attachement,
- Identifier les besoins spécifiques de l'adolescent,
- Connaître le cadre légal de la place de l'enfant mineur dans le conflit de ses parents,
- Prendre connaissance du cadre et processus spécifiques de la médiation familiale transposés à ce contexte,
- Permettre aux parents de renouer un dialogue pour exercer réellement leur coparentalité et identifier, ensemble les besoins de leur enfant,
- Favoriser l'expression des besoins de l'adolescent,
- Permettre la remise en relation parents/adolescents et accompagner la recherche d'accords parentaux.

Méthodologie

Exposés théoriques,

Vidéo illustrant,

Exercices individuels et de groupe,

Mises en situation.

Programme

Construction identitaire et psychoaffective de l'adolescent,

Cadre légal de la place de l'enfant mineur,

Conduite d'entretiens familiaux et d'entretiens avec l'adolescent,

Processus de médiation familiale adapté à la reprise de relation,

Présentation de différents modèles d'intervention.

Public cible

Les médiateurs familiaux titulaires du DEMF et les médiateurs en exercice ou les médiateurs familiaux en formation.

Formateurs

Jocelyne DAHAN, médiatrice familiale DE et formatrice.

Nicole DESCAMPS, ancienne avocate, médiatrice familiale DE Impulsion 54 et formatrice.

Stéphanie VAUTIER, directrice Impulsion 54, médiatrice familiale DE, formatrice.

Dates et lieu

Les lundi 26, mardi 27 et mercredi 28 mars 2018, les horaires sont fixés de 9h à 17h, à Paris dans les locaux de la LFSM 11, rue Tronchet 75008 Paris. Métro : Madeleine ou Saint Lazare. RER : Auber

Coût et validation

Le coût de cette session de formation est de 300€ pour les prises en charge individuelles et 400€ pour les prises en charge par l'employeur. Cette session de formation s'inscrit dans le cadre de la formation continue une convention de formation peut-être adressée sur demande. Une attestation de suivi (21 heures) sera délivrée à l'issue de la session.

LIGUE FRANCAISE POUR LA SANTE MENTALE

Reconnue d'utilité publique – membre de la World Federation for Mental Health

11, rue Tronchet – 75008 Paris – Tél. : 01 42 66 20 70 Fax : 01 42 66 44 89

Email : lfsm@orange.fr – site : www.lfsm.org

Président : docteur Roland Coutanceau

Vice-présidents : Docteur Rachid Bennegadi- Docteur Boris Cyrulnik

N° d'organisme de formation : 11750205875 N°SIRET 784 361 222 000 10
Référencement DataDock

FICHE D'INSCRIPTION

Prénom :

Nom :

Adresse :

Code postal / Ville :

Courriel :

Profession :

Téléphone domicile :

Téléphone professionnel :

Adresse professionnelle :

Courriel :

En cas de prise en charge par l'employeur :

(Joindre une attestation de prise en charge financière de votre employeur)

Société ou organisme :

Personne à contacter :

Adresse :

Code postal / Ville :

Téléphone :

Fax :

Mail :

- Le coût de cette session de formation est de 300€ pour les prises en charge individuelles et 400€ pour les prises en charge par l'employeur
- *Je m'inscris pour la session de formation : « **Parents/adolescents : reprise de relation en médiation familiale** » les 26, 27 et 28 mars à Paris.*
- *Je verse, ci-joint, un acompte de : 100€ (à déduire du montant global)*
- *Je m'engage à verser le solde au plus tard le premier jour de la session de formation*
- *Je verse le montant global (les dossiers retenus, en priorité, seront les dossiers acquittés)*
- *Je désire une convention de formation : OUI NON*

Donner le nom du représentant légal et coordonnées précises au nom desquels la convention doit être établie.
En cas d'annulation à moins de dix jours du début du stage, la LFSM facturera 50% du coût du stage.

Renseignements : Saïda SEHIL- Tél. : 01 53 05 92 38 courriel : emefa.lfsm@orange.fr

Date

Signature du stagiaire :

Signature de l'employeur